

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul
72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS
téléphone : 06 83 44 72 19
www.snphu.com.

Paris, le 23 décembre 2009

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 05 DECEMBRE 2009

Etai^{ent} présents : Pr BARGY , Pr DI MARINO, Pr B. DIQUET (Président du SNHU), Dr S. GAUCHER, Pr MILHAUD, Pr WURTZ.

Etai^{ent} excusés : Pr BASTE ; Pr BEANI, Pr BERNADOU, Pr CARSIN, Pr CLEMENT, Pr DENOEU, Pr DOUVIER, Pr FELDMAN, Docteur FERNET; Pr L. GALOIS, Docteur S. GAUCHER , Pierre GAUER, Pr GOGA, Pr GODLEWSKI Pr HAMONET, Pr KAMOUN , Pr O. LABOUX, Pr D. LEROY, Pr NARBONI, Pr PELLAT, Pr SAINT, Pr SAUVAGE, Dr TCHAOUSSOFF, , Pr VALTY, Pr WAUTIER..

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 12 septembre 2009

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil d'administration du 12 septembre 2009.

Vous pourrez en faire lecture sur notre site internet www.snphu.com

2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire du 24 octobre 2009

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire du 24 octobre 2009.

Vous pourrez en faire lecture sur notre site internet www.snphu.com

3. Point d'étape sur l'état d'avancement de la revalorisation des carrières hospitalo-universitaires

Le Professeur Frédéric Bargy rappelle que la réunion du jeudi 03 septembre 2009 avec Madame Dominique Marchand et Monsieur le Professeur Fagniez (PU-PH - C.H.U. Henri-Mondor, ancien député du Val-de-Marne) – conseillers techniques de Madame Valérie Pecresse - au cours de laquelle avait été abordée la position du S.N.P.H.U. pour le reclassement des personnels hospitalo-universitaires - corps unique des universités – et la mise en place des dispositifs de nomination en qualité de PU-PH visant à améliorer la carrière MCU-PH tant hospitalière, avec l'instauration d'une carrière de 12 ans au lieu de 18 ans, qu'universitaire, avec la possibilité de promotion contingentée en maintenant le concours de type IV, avait été marquée par le peu d'intérêt des conseillers techniques du ministère de l'Education Nationale pour ce dossier. D'où la déception immédiate des délégués syndicaux présents à cet entretien.

Le Professeur Frédéric Bary précise en séance que lors de la réunion au Ministère de la Santé avec le Professeur de Prost, conseiller technique de Madame Roselyne Bachelot-Narquin le 29 septembre 2009, les Professeurs Denoex, Diquet, Wautier et lui-même ont attiré l'attention du Ministre sur la situation difficile du dossier « repyramidage » des carrières hospitalières des personnels hospitalo-universitaires, médecins, odontologistes et pharmaciens. Le Professeur Frédéric Bary ajoute que ce dossier prend un retard considérable puisque à ce jour la situation reste inchangée et les reclassements sont non effectifs malgré le décret du Ministère de la Santé paru en avril 2008.

Ainsi a-t-il été adressé à Madame Roselyne Bachelot-Narquin un courrier du Professeur Frédéric Bary en date du 21 octobre 2009 avec copie à Monsieur de Prost, conseiller technique, au Ministère de la santé et à Madame Anne Podeur, Directrice de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, pour que la promulgation des décrets de revalorisation des carrières hospitalo-universitaires soit appliquée sans délai.

Ce courrier a permis au Professeur de Prost par entretien téléphonique avec le Professeur Bary de l'informer que Madame Maud Lambert, en charge de ce dossier de revalorisation, avait subi une panne informatique l'obligeant à reprendre manuellement chaque dossier - d'où la lenteur dans l'envoi des dossiers aux intéressés.

Le Professeur Frédéric Bary souhaite dès le début de l'année 2010 rencontrer Madame Danièle Toupillier, responsable du C.N.G. pour l'ouverture de discussion autour de la fonction hospitalo-universitaire et de ses trois volets indissociables à l'intérieur d'un état d'esprit unique associant les soins et la recherche, le caractère spécifique des établissements constituant le CHU. et la revalorisation des carrières hospitalo-universitaires sur le plan de l'attractivité, des responsabilités, des rémunérations et des promotions en particulier le consultanat de plus en plus menacé à Paris. Le Professeur Frédéric BARY rappelle qu'il avait adressé un courrier au Directeur Général de l'AP-HP, aux directeurs d'UFR, aux Présidents d'Université, et aux directeurs Exécutifs de l'AP-HP à propos des textes en vigueur concernant les demandes de consultant (cf compte rendu du conseil d'administration du SNPHU du 16-05-2009).

4. Préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du S.N.P.H.U. et de l'assemblée générale de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire

L'Assemblée Générale du SNPHU aura lieu le Samedi 23 janvier 2010 à 09 heures 30 (Faculté de médecine Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS (métro : Saint-Jacques) (salle n° 1505 -1^{er} étage, avec à l'ordre du jour, les points suivants :

1. Rapport moral du Président, Professeur Frédéric BARY
2. Rapport du Trésorier, Professeur Patrick BARBET
3. Elections des sièges à renouveler au Conseil d'Administration : Brest, Clermont Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Montpellier-Nîmes, Paris-Bichat, Bobigny, St Louis, Pitié, Strasbourg.
4. Election des membres du Bureau pour l'année 2010
5. Election du Secrétaire Général
6. Election du Président

Cette assemblée générale du SNPHU sera suivie de l'assemblée générale de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire avec pour ordre du jour les points suivants :

1. Composition du Conseil d'Administration
2. Règles de fonctionnement de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire, Professeur Jean-Paul DENOEU.
3. Calendrier 2010

Ces assemblées générales seront suivies d'un cocktail dînatoire.

Une réunion préparatoire de l'assemblée générale de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire aura lieu le samedi 16 janvier 2010 à 10 heures à l'Hôpital Saint-Vincent de Paul (Bureau du Professeur Frédéric BARGY) avec pour participants les présidents des syndicats confédérés et le Délégué Général, le Professeur Jean-Paul Denoeux.

Le secrétariat du SNPHU assurera l'envoi aux adhérents des ordres du jour de ces deux assemblées générales dès le début de la semaine prochaine.

5. Questions diverses :

- **Affaire LEPORT** : le soutien du Professeur Frédéric BARGY avait été sollicitée par Madame le Professeur LEPORT, adhérente au SNPHU, priée par la communauté médicale de son CHU de ne plus avoir d'activité hospitalière – affaire toujours en cours.
- **Affaire BRISSOT** : ce PU-PH vient d'être déboutée par l'A.R.S. qui a émis un avis défavorable au renouvellement de chefferie de service (cf compte rendu du conseil d'administration du 15 novembre 2008).
- **Pierre GAUER** ne souhaite pas renouveler son mandat en qualité de conseiller juridique au SNPHU en 2010.

Prochain rendez-vous :

**Assemblée Générale du S.N.P.H.U.
Assemblée Générale de la Confédération Syndicale
Hospitalo-Universitaire**

**Samedi 23 janvier 2010 - 9 h 30
Faculté de médecine Cochin (Salle 1505-1^{er} étage)**